



Issy les Moulineaux, le 08/01/2015,

Monsieur le Député Maire,

Parents d'élèves de l'école Louise Michel, nous souhaitons attirer votre attention sur les conditions d'insécurité des deux cours, élémentaire et maternelle, avec une situation aggravée pour la cour des élémentaires.

Située au-dessus des classes de maternelle, la cour des élémentaires est délimitée par un grillage et entourée d'une grille large de plus 50cm. La sécurité des enfants n'est pas assurée en période hivernale (de mi-novembre à mi-mars) car le vent et le froid favorisent le gel du sol de la cour et des escaliers menant à la cantine, même lorsque les températures sont positives.

Plusieurs chutes « graves » d'enfants et d'adultes se sont produites, avec hospitalisation en urgence d'un enfant fin janvier.

Ce problème a été évoqué lors de chacun des Conseils d'Ecole depuis octobre 2013 et aucune solution pérenne n'a encore été proposée par la Mairie. Au dernier Conseil d'Ecole, Mme Vessière nous a confirmé la nécessaire autorisation de l'architecte de l'école pour traiter le revêtement de la cour : une solution à base de sel a été autorisée sur une petite partie de la cour.

Serait-il possible d'appuyer la demande d'une solution pérenne auprès de l'architecte et des instances décisionnaires pour garantir la sécurité de nos enfants et du personnel de l'école y compris en hiver, et ce sur l'ensemble de la surface ouverte aux enfants (cours et escaliers menant à la cantine) ?

Parmi les propositions évoquées et proposées par les parents d'élèves en Conseils d'Ecole, outre le traitement du sol, la « couverture » des préaux maternels et élémentaires a été abordée.

En effet, les préaux sont situés à distance des bâtiments fermés et sont partiellement ouverts en toiture. Il en résulte que les enfants, même sous le préau, ne sont pas à l'abri des



intempéries. De fait, la plupart des récréations hivernales se déroulent en salle vidéo ou motricité/gymnase.

Pourrait-on envisager avec la Mairie la mise en place d'un plan d'actions avec réunions dédiées y compris avec l'architecte, voire un expert en sécurité, pour trouver une solution concrète ?

Enfin, il est vrai que l'école en bois est très jolie, mais la cour des élémentaires est très grillagée et les premières dégradations dues au froid ont été recensées : les bancs et îlots centraux en bois sont abimés laissant paraître des échardes susceptibles de blesser nos enfants.

Le point sur la dégradation du matériel non imputable à nos enfants a été partagé au Conseil d'Ecole du 7 novembre 2014 mais

La réponse négative liée encore à un refus de l'architecte n'est pas satisfaisante.

Une solution « brise-vent/ brise-vue » ne pourrait-elle pas être discutée avec l'architecte en vue d'améliorer à tous points de vue la sécurité et la protection de nos enfants, notamment dans le contexte actuel de sécurisation des lieux publics ?

Forts de notre conviction que vous et votre équipe êtes soucieux de la sécurité apportée à nos enfants, nous nous tenons à votre disposition pour convenir d'un plan d'actions partagé et efficace.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour l'équipe FCPE Louise Michel

Mme Karima SENOUSI